# ATHENAEUM

## Studi di Letteratura e Storia dell'Antichità

pubblicati sotto gli auspici dell'Università di Pavia

-Ф----

**VOLUME CENTODODICESIMO** 

I 2024

## Estratto

Recensioni e notizie di pubblicazioni



# ATHENAEUM

### Studi di Letteratura e Storia dell'Antichità

#### Direttori

GIANCARLO MAZZOLI (onorario) - DARIO MANTOVANI (responsabile)

#### COMITATO EDITORIALE

ALBERTO CANOBBIO - FEDERICO CONDELLO - FABIO GASTI STEPHEN HARRISON - LUIGI PELLECCHI - CHRISTOPH PIEPER ELISA ROMANO - DENIS ROUSSET - JOHN SCHEID FRANCESCA SCHIRONI - CHRISTOPHER SMITH DANIELLE VAN MAL-MAEDER

#### COMITATO REDAZIONALE

ALESSIA BONADEO - MARCO FRESSURA DONATELLA ZORODDU (coordinatrice)

#### COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE

Michael von Albrecht (Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg) Mireille Armisen-Marchetti (Université de Toulouse II -Jean Jaurès) Francisco Beltrán Lloris (Universidad de Zaragoza) Francis Cairns (Florida State University) Carmen Codoñer Merino (Universidad de Salamanca) Michael H. Crawford (University College London) Jean-Michel David (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) Werner Eck (Universität Köln) Michael Erler (Julius-Maximilians-Universität Würzburg) Alessandro Garcea (Université Paris IV Sorbonne) Pierre Gros (Université de Provence Aix-Marseille 1 / Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris) Jeffrey Henderson (Boston University)

Michel Humbert (Université Paris II

Panthéon-Assas)

Wolfgang Kaiser (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg) Eckard Lefèvre (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg) Matthew Leigh (St Anne's College, Oxford) Carlos Lévy (Université Paris IV Sorbonne) Clelia Mora (Università di Pavia) Jan Opsomer (KU Leuven) Ignacio Rodríguez Alfageme (Universidad Complutense de Madrid) Alan H. Sommerstein (University of Nottingham) Theo van den Hout (University of Chicago) Juan Pablo Vita (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid) Gregor Vogt-Spira (Philipps-Universität Marburg) Paul Zanker (Ludwig-Maximilians-Universität München / SNS Pisa) Bernhard Zimmermann (Albert-

Ludwigs-Universität Freiburg)

## INDICE DEL VOLUME

Articoli
S. VERGARA RECREO, Betraying the polis and the Gods. (Ir)religious Persuasion in Lycurgus, Against Leocrates
M. ZANIN, L. Cassius Cacicianus tra Saturnino e la guerra sociale [L. Cassius Caeicianus between Saturninus and the Social War]
M. HABAJ, Mark Antony and the Exile of Cicero. An Attempt to Reconstruct the Political Strategy of the Young Antony and His Possible Involvement in Cicero's Exile
L. FEZZI, Suffocare urbem et Italiam fame? Il 'blocco marittimo' di Pompeo, la strategia navale del 49-48 a.C. e i limiti del Leviatano [Suffocare urbem et Italiam fame? Pompey's 'Sea Blockade', the Naval Strategy of 49-48 BCE and the Limits of Leviathan]
G. MAZZOLI, I finali 'epigrammatici' delle Lettere a Lucilio di Seneca [The 'Epigrammatic' Endings of Seneca's Letters to Lucilius]
M. SETTECASE, Plut. Alex. 77.4. Una congettura, un παράδοζον e una fonte ellenistica perduta [Plut. Alex. 77.4. A Conjecture, a παράδοζον and a Lost Hellenistic Source]
M. DE NONNO, Presenze inattese. Gaio e Ulpiano nell'Ars Prisciani [Unexpected Appearances. Gaius and Ulpian in the Ars Prisciani]
J. VARELA RODRÍGUEZ, Gregorio Magno y la historia natural. Reflexiones sobre sus fuentes [Gregory the Great and Natural History. Thoughts about His Sources]
Note e Discussioni
W.V. HARRIS, What Does Theaetetus 149d Say about Abortion?
L. PIAZZI, Malattia e medicina da Epicuro a Lucrezio. Riflessioni a margine di un recente volume [Disease and Medicine from Epicurus to Lucretius. Reflections on a Recent Volume]
G.A. CECCONI, <i>Politica e fiscalità in età repubblicana. A proposito di J. France</i> , Tribut. Une histoire fiscale de la conquête romaine [ <i>Politics and Taxation in the Republican Age. A Discussion of J. France</i> , Tribut. Une histoire fiscale de la conquête romaine]
A. PIZZOTTI, Due note a Ps. Cens. frg. 11 [Two Notes on Ps. Cens. frg. 11]
M.H. CRAWFORD, The Headless elogium from Polla
Recensioni
A. ALVAR NUÑO (ed.), Historiografía de la esclavitud (J.F. Stagl)
A. BETTENWORTH - J. HAMMERSTAEDT (eds.), Writing Order and Emotion. Affect and the Structures of Power in Greek and Latin Authors (D. Konstan)
F. BIGI - I. TANTILLO (a c. di), Senatori romani nel Pretorio di Gortina. Le statue di Asclepiodotus e la politica di Graziano dopo Adrianopoli (S. Lo Iacono)
J. Briscoe, Liviana. Studies on Livy (M. Petoletti)
F. Coarelli, <i>Il Foro Romano</i> , III. <i>Da Augusto al tardo impero</i> ; F. Coarelli, <i>Ostia repubblicana</i> (S. De Maria)
D. DE GIANNI (ed.): Iuvencus, Evangeliorum Liber Quartus (P. Santorelli)
M. DI MARCO (a c. di), Storia del teatro greco (E.S. Capra)
M.C. ENCINAS REGUERO - J. BILBAO RUIZ (eds.), Θέατρον καὶ ζωή. Estudios de teatro griego en honor de la profesora Milagros Quijada Sagredo (E.S. Capta)
M.C. ENCINAS REGUERO - M. QUIJADA SAGREDO (ed. by), A Tragic Rhetoric. The Rhetorical Dimensions of Greek Tragedy (E.S. Capra)
J. FARRELL, Juno's Aeneid: A Battle for Heroic Identity (S. Harrison)
É. GAVOILLE (sous la dir. de), Qu'est-ce qu'un auctor? Auteur et autorité, du latin au français (Ph. Le Doze)

Athenaeum 112/1 (2024) 3

F. GIANNOTTI, Scrinia Arverna. Studi su Sidonio Apollinare (S. Condorelli)
D. GOROSTIDI PI, Tusculum V. Las inscripciones latinas de procedencia urbana (G. Almagno)
U. LAFFI, Nuovi studi di storia romana e di diritto (A. Sassoli)
F. Lambert - G. Bonnet (eds.), Apollonius Dyscole et Priscien: Transmettre, traduire, interpréter. Éléments d'une histoire problématique (M. Rosellini)
A. LA PENNA, <i>La favola antica. Esopo e la sapienza degli schiavi</i> , a c. di G. NICCOLI - S. GRAZZINI (P. Saggese)
C. LETTA, Tra umano e divino. Forme e limiti del culto degli imperatori nel mondo romano (A. Sassoli)
A. MARCONE, Dopo il fascismo. Antonio La Penna e la questione giovanile (L. Fezzi)
CH. MIGLIETTA, I monstra nel Prodigiorum liber di Giulio Ossequente. Una prospettiva interdisciplinare sulla deformità del corpo nella tradizione storico-letteraria latina (P. Li Causi)
F. OPPEDISANO (a c. di), Procopio Antemio imperatore di Roma (A. Sassoli)
A. PAGLIARA (a c. di), Antichistica italiana e leggi razziali. Atti del Convegno in occasione dell'ot- tantesimo anniversario del Regio Decreto Legge n. 1179 (Università di Parma, 28 novembre 2018) (F. Cannas)
M. PALONE, Le Etiopiche di Eliodoro. Approcci narratologici e nuove prospettive (G. Massimilla)
S. PAPAIOANNOU - A. MARINIS (eds), Elements of Tragedy in Flavian Epic (L. Pontiggia)
F. PINA POLO (ed.), The Triumviral Period. Civil War, Political Crisis and Socioeconomic Transformations (Ch. Gabrielli)
O. PORTUESE (ed.): Orazio, Odi ed Epodi. Carme secolare (C. Longobardi)
S. ROCCHI - R. MARCHIONNI, Oltre Pompei. Graffiti e altre iscrizioni oscene dall'impero romano d'Occidente (G. Galdi)
P. SANTORELLI (ed.): Venanzio Fortunato, Vita di Germano vescovo di Parigi (P.F. Moretti)
A. SIRCHICH VON KIS-SIRA (ed.), Der Aeneis-Kommentar von Juan Luis de la Cerda (1612) (F. Verhaart)
M. SOMMER, Schwarze Tage. Roms Kriege gegen Karthago (M. Bellomo)
C. WOLFF - P. FAURE (éd. par), Corps du chef et gardes du corps dans l'armée romaine (A. Sansone)
Notizie di Pubblicazioni
M.L. Fele, <i>Le fonti dei</i> Romana <i>di Iordanes</i> , I. <i>Dalle origini del mondo ad Augusto (</i> Rom. <i>1-257)</i> (M. Raimondi)
S. VON REDEN (ed.), The Cambridge Companion to the Ancient Greek Economy (G. Marginesu)
M. REQUENA JIMÉNEZ, Los espacios de la muerte en Roma (N. Laubry)
G. SCAFOGLIO - É. WOLFF (ed.): Ausone, Épigrammes, Bissula, Spectacle de sept sages; Decimi Magni Ausonii Epigrammata, Bissula, Ludus septem sapientum (M. Venuti)
F. SCIARRETTA, Orazio nei suoi verbi. Vocabolario delle voci verbali dell'intera opera oraziana (R.D. Vacca)
A. Tosques, Cronaca dei lavori del Collegio di Diritto Romano 2024. «Le imposte a Roma fra città e impero: storia, economia e diritto (III sec. a.C III d.C.) [Report on the Work of the Collegium of Roman Law 2024. Taxation in Rome, from City to Empire: History, Economy, and Law (3rd century BCE - 3rd century CE)]
D.H.B. A. A. A.
Pubblicazioni ricevute

Athenaeum 112/1 (2024) 251

ÉLISABETH GAVOILLE (sous la dir. de), Qu'est-ce qu'un auctor? Auteur et autorité, du latin au français, Bordeaux, Ausonius 2019, pp. 281.

L'ouvrage dirigé par Élisabeth Gavoille est issu d'un colloque organisé en 2016 à l'Université de Tours et intitulé *Qu'est-ce qu'un* auctor? Le titre du livre est un clin d'oeil à celui d'une conférence demeurée fameuse de Michel Foucault (*Qu'est-ce qu'un auteur*?) en 1969. L'objectif des études ici regroupées est original dans la mesure où il s'agit non seulement d'analyser les fondements sémantiques de la notion d'*auctor* et d'en circonscrire la multiplicité des usages, mais également d'en préciser les liens avec celle d'«autorité» et d'interroger le passage vers le français «auteur» en présentant les évolutions repérables au Moyen Âge et à la Renaissance. Une introduction d'Élisabeth Gavoille présente les enjeux de l'étude et ouvre sur les quinze contributions réparties dans quatre parties: I. Forme et significations de *auctor*; II. *Auctor* dans ses fondements juridiques, politiques et historiques; III. *Auctor* dans la latinité païenne et chrétienne: philosophie, littérature et théologie; IV. Moyen Âge et Renaissance. Cette répartition peut, de prime abord, en partie désarçonner et, à la lecture, sembler quelque peu artificielle, mais cela n'enlève rien à l'indéniable cohérence de l'ensemble.

La première partie consacrée à l'origine du mot *auctor* et à sa polysémie regroupe seulement deux textes, lesquels s'avèrent être un prélude indispensable. Dans le premier, Laurent Gavoille (Auctor, augeō *et les notions de «force» et d'«accroissement»*) revisite la relation ordinairement établie entre *auctor* et *auge*ō, puisque depuis Émile Benveniste il est de coutume de faire du premier un dérivé du second, nombre de noms d'agent latins provenant ainsi d'une base verbale. Il s'agit ici de résoudre deux problèmes, l'un morphologique: pourquoi partir de *aug-* plutôt que de *augĕ-*; l'autre sémantique: comment concilier le sens d'*augeō* («faire croître, augmenter») et celui d'*auctor* («garant, conseiller, auteur»)? L'auteur, après une discussion dense, propose de voir en *auctor* un mot construit sur une base non plus verbale mais nominale: *auctor* ne dériverait pas d'*augeō* mais directement du thème nominal indo-européen \* $h_2\acute{e}ug$ - («force vitale, accroissement») et aurait servi d'intermédiaire entre la racine et le thème verbal latin. Élisabeth Gavoille (*Quelques cas de sy-nonymie avec* auctor) prolonge la réflexion, cette fois en rapprochant *auctor* d'autres termes plus ou

252 Recensioni

moins synonymes afin de cerner le sens global, constant, d'un mot dont les emplois variés vont bien au-delà du sens premier «garant». Le rapprochement avec les co-occurrences *conditor*, *actor*, *suasor*, *magister*, *doctor*, *princeps*, *artifex*, *rector* ou encore *scriptor* met en exergue l'idée d'une force à même d'instituer et d'entraîner un développement fécond, une puissance initiale toujours supérieure à la réalisation qu'elle a initiée.

Le deuxième partie s'ouvre sur une étude de Michèle Ducos intitulée Patres auctores: droit et politique au Sénat, à la fin de la République. L'historienne montre que, si dans le droit civil l'auctor était avant tout un garant, dans le droit public une évolution a accompagné les transformations politiques de la royauté des origines à la fin de la République: l'auctoritas des patres n'intervient plus pour valider les décisions des comices (confirmation conférant une valeur normative à une décision qui en serait autrement dépourvue), mais devient force agissante en prenant une place dans l'élaboration des décisions puisqu'elle est désormais associée aux délibérations du Sénat et à la rédaction de sénatus-consultes. Le Sénat acquiert réellement une capacité d'initiative et d'entraînement sans pour autant disposer de pouvoir de commandement ou de pouvoir coercitif. Liza Méry (Augustus auctor? Le débat sur les dépouilles opimes (Tite-Live 4.20.5-11)) se concentre sur un passage bien connu de Tite-Live où le terme auctor apparaît à plusieurs reprises, dont une fois associé à Auguste (lequel est célébré comme *auctor templi* en lien avec la restauration du temple de Jupiter Férétrien). Tite-Live souhaite signifier à son contemporain qu'il peut, certes, lui aussi être auctor mais que l'auctoritas du prince n'est pas celle de l'historien: si Auguste peut feindre de se placer sur ce terrain et défendre la thèse voulant qu'Aulus Cornelius Cossus était consul et non tribun militaire (une question politiquement sensible et qui lui tenait à coeur), il demeure néanmoins avant tout un homme d'État, ce qui implique des compétences et une auctoritas différentes. Son intervention dans un débat historique l'entraîne de facto hors du cadre scientifique. Son domaine est de faire l'histoire, non de l'écrire. Olivier Devillers (Auctoritas chez Tacite) analyse les occurrences d'auctor et d'auctoritas chez un autre historien, Tacite. Il montre, d'une part, un double usage d'auctor, politique (en lien avec l'activité des sénateurs; l'exercice de commandements militaires; l'émergence d'une nouvelle figure, celle du princeps) et historiographique (l'auctor garantit l'information transmise), d'autre part que Tacite voyait dans l'histoire un substitut à l'activité politique, la seule activité littéraire digne de l'auctoritas d'un sénateur. Enfin, Ilda Gilda Mastrorosa (Rei publicae Romanae auctor: la construction du mythe de Lucius Junius Brutus à *l'époque impériale*) montre comment, à la fin de la République et au début du Principat, a été élaboré le mythe de Brutus fondateur de la république romaine, construction qui a survécu au passage des siècles et abouti à la formule d'un juriste allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle, Christoph Ludwig Crell, faisant de lui un rei publicae Romanae auctor.

La troisième partie débute avec une contribution de Sophie Aubert-Baillot (*Remarques sur les notions d'*auctor *et d'*auctoritas *en philosophie chez Cicéron*) consacrée aux usages des mots *auctor* et *auctoritas* en philosophie. Pour y parvenir, l'autrice se concentre sur l'oeuvre de Cicéron où *auctor* désigne notamment le fondateur d'une école, mais aussi celui qui sert de modèle ou qui tire son prestige de qualités intellectuelles éminentes. L'*auctoritas* découle de la rigueur, du sérieux scientifique, de la vertu, qui tous donnent du crédit. Elle signifie l'influence et le prestige d'un penseur, la force d'entraînement aussi qu'elle constitue. À l'inverse, elle peut, en raison de sa «force persuasive puissante, quasi contraignante» (p. 135), relever aussi de l'intimidation quand elle est revendiquée: elle se rapproche alors du dogmatisme ou de l'excessive révérence et s'oppose à une autre notion clef à Rome, la *libertas*. Aldo Setaioli (Auctor *et* interpres *chez Sénèque*) s'at-

Athenaeum 112/1 (2024) 253

tarde sur les rapports entre auctor et interpretes chez Sénèque: le philosophe stoïcien souligne qu'on ne saurait uniquement répéter ce qu'enseignent les auteurs ou se limiter à l'imitatio, sauf à demeurer un simple *interpretes*. Pour devenir soi-même un *auctor*, il faut se nourrir de leur propos, apporter sa contribution propre, affirmer sa propre autorité et faire émerger une pensée originale digne d'être transmise à la postérité: la connaissance s'en trouve accrue. Sylvie Franchet d'Espèrey (Auctor au I<sup>er</sup> siècle après I.-C.: l'invasion des lettres) évoque le passage d'auctor au sens d'«instigateur» et de «garant» à celui d'auteur (donc de «créateur») d'une oeuvre littéraire, passage qui se fait à une époque incertaine, entre Cicéron et Quintilien. Le grammaticus, en particulier, dut jouer un rôle fondamental dans ce processus lorsqu'il renvoyait les jeunes élèves commettant des fautes aux «bons auctores» et les engageait à lire les summi auctores, d'où vraisemblablement, dans les esprits, l'association d'auctor tout à la fois à la vérité et à l'écrit. Cécile Biasi (Jérôme traducteur et auctor: la ueritas Hebraica, source d'auctoritas dans la Correspondance) prolonge la contribution d'Aldo Setaioli: Jérôme se trouve face à un problème singulier puisqu'il s'est fait l'interpres de la Bible, l'autorité la plus absolue qui soit. Cependant, le traducteur se fait philologue et, par les enseignements qu'il délivre, par ses travaux sur les originaux, il contribue à établir le sens des Écritures. En facilitant ainsi l'accès à la ueritas, il acquiert une auctoritas. François Guillaumont (Auctor universi et expressions similaires) évoque, pour sa part, la notion de «créateur de l'univers» chez les auteurs païens et chrétiens. Les premiers ont peu utilisé le vocable d'auctor en lien avec le divin (même si cela arrive chez certains auteurs d'inspiration stoïcienne ou encore avec Apulée), sans doute parce qu'il renvoie au champ juridique et rend responsable de ce qui a été créé. L'emploi d'auctor est en revanche plus fréquent chez les auteurs chrétiens, tout en s'insérant dans un vocabulaire de la création très riche (creator, artifex, conditor, fabricator, factor, etc.), ce dont témoigne, par exemple, la Cité de Dieu d'Augustin d'Hippone. Il a, cependant, posé la question de Dieu auctor mali, et donc de sa responsabilité dans l'existence du mal.

La dernière partie s'ouvre sur une étude d'Alberto Ricciardi (L'auctor fra scrittura e riscrittura agiografica) consacrée aux réécritures hagiographiques à l'époque carolingienne, en particulier à travers les exemples d'Hincmar de Reims et d'Alcuin. En dépit des exigences des commanditaires, ces auteurs ont profité des faiblesses et des lacunes des sources légendaires pour se faire exégètes et interprètes, participant ainsi à la réécriture de la vie des saints. Dans le texte suivant, la question de savoir si la fonction d'auteur peut être appliquée au signataire de lettres est posée par Fanny Oudin (Le signataire des lettres vernaculaires médiévales est-il un auctor?). Certes, le terme d'auctor au Moyen Âge valait pour les auteurs consacrés par la tradition. Mais le «mandateur» était explicitement distingué du destinataire par l'expression «de par» («de la part de»). Cette fonction d'initiation renvoyait à la notion d'origine, propre à l'auctor: il était celui qui promouvait le discours. Le sceau de la lettre venait, en outre, signifier que le mandateur assumait la responsabilité du discours contenu dans la lettre. Par ailleurs, la relation épistolaire renvoyait également à la fides, consubstantielle à la notion d'auctor, dans la mesure où le destinataire reconnaissait la valeur de l'envoi. Enfin, celui qui réunissait les lettres pour en faire un recueil pouvait aussi être considéré comme auctor puisqu'il en faisait une oeuvre littéraire véritable. Laurence Bernard-Pradelle (Peuton être auctor en matière épistolaire à la Renaissance? L'exemple de Marc-Antoine Muret) se penche sur une partie de la correspondance de l'humaniste Marc-Antoine Muret (celle concernant son ami et imprimeur Paul Manuce), parue en 1580, et prolonge la réflexion sur le statut d'auctor dans le cadre de l'épistolaire. Le choix des lettres et leur agencement montrent une volonté de se présenter en modèle, celui d'un philologue brillant qui, en dépit d'un retournement de fortune,

254 Recensioni

parvint, grâce à l'amitié et à sa valeur d'érudit, à s'imposer à Rome. Ce parcours à teneur initiatique fonde son *auctoritas*. Une dernière étude, de Violaine Giacomotto-Charra («Je, au contraire»: figura du savant et transformation de la notion d'auteur au XVI<sup>e</sup> siècle), s'intéresse cette fois aux textes scientifiques de la Renaissance, époque où, en lien avec le développement de l'imprimerie, les compétences philologiques des humanistes mirent en lumière «la fragilité des textes qui fondaient l'autorité» (p. 235), d'où une réévaluation du statut de ces *auctoritates* qui ne rimaient plus nécessairement avec vérité. Le savant n'était plus seulement celui qui rendait accessible des savoirs passés et se faisait le garant de leur mémoire, mais, par son autopsie des textes et sa critique, il se faisait *auctor* en s'autonomisant des autorités qu'il corrigeait et, souvent, dépassait.

L'ouvrage, on le voit, est d'une grande richesse et la dernière partie n'est pas la moins intéressante dans la mesure où elle contribue pleinement à montrer la plasticité des mots *auctor* et *auctoritas* et l'importance du contexte historique quand il s'agit d'en évaluer la portée. Plus globalement, le livre éclaire de façon profitable le lecteur sur la relation entre ces deux notions.

Philippe Le Doze *Université Rennes 2*philippe.ledoze@univ-rennes2.fr

#### Peer-review

Articoli e note inviati per la pubblicazione alla rivista sono sottoposti – nella forma del doppio anonimato – a peer-review di due esperti, di cui uno almeno esterno alla Direzione, al Comitato editoriale o al Comitato scientifico. Nel secondo fascicolo delle annate pari è pubblicato l'elenco dei revisori, disponibile anche nella pagina web.

### Norme per i collaboratori

Tutti i contributi, redatti in forma definitiva, debbono essere inviati su file allegando PDF a:

Redazione di Athenaeum, Università, 27100 Pavia - E-mail: athen@unipv.it I contributi non accettati per la pubblicazione non si restituiscono.

La Rivista dà ai collaboratori gli estratti dei loro contributi in formato PDF.

Per tutte le **norme redazionali** vd. pagina web della Rivista: http://athenaeum.unipv.it Nella pagina web della Rivista sono consultabili gli **indici generali** e gli **indici dei collaboratori** dal 1958, gli **elenchi dei revisori** dal 2010 e gli **Abstract** di articoli e note dal 2012.

La Rivista «Athenaeum» ha ottenuto valutazioni di eccellenza fra le pubblicazioni del suo campo da parte delle principali agenzie mondiali di ranking.

- Arts & Humanities Citation Index di WoS (Web of Science), che la include nel ristretto novero delle pubblicazioni più importanti del settore, sulla base di valutazioni qualitative e quantitative costantemente aggiornate.
- Norwegian Register for Scientific Journals, Series and Publishers (Level 1).
- MIAR (Information Matrix for the Analysis of Journals), con l'indice di diffusione più alto (11,0).
- ANVUR (Agenzia Nazionale di Valutazione del sistema Universitario e della Ricerca), classe A nelle liste delle riviste ai fini dell'abilitazione scientifica nazionale per l'area 10, Scienze dell'antichità, filologico-letterarie e storico-artistiche, per l'area 11, Scienze storiche, filosofiche, pedagogiche e psicologiche (C5), e per l'area 12, Scienze giuridiche.

Inoltre «Athenaeum» è presente nei database:

L'Année Philologique

**DIALNET** 

IBZ Online

Linguistic Bibliography

Modern Language Association Database (MLA)

Scopus - Arts & Humanities

Le quote d'abbonamento per il 2024 sono così fissate:

ITALIA: € 70,00 per i privati; € 120,00 per Enti e Istituzioni

EUROPA: € 155,00 + spese postali € 28,00

RESTO DEL MONDO: € 170,00 + spese postali € 28,00.

I versamenti vanno effettuati sul c/c postale 98017668 intestato a «New Press Edizioni Srl», Via della Traversa 22 - 22074 LOMAZZO (CO), o tramite bonifico bancario su CRÉDIT AGRICOLE sede di Como, IBAN: IT 24 I 06230 10920 000047692611, BIC: CRPPIT2PXXX, specificando come causale «Rivista Athenaeum rinnovo 2024».

I libri per recensione devono essere inviati a «Rivista Athenaeum», Università, Strada Nuova 65 - 27100 PAVIA

Pagina web della Rivista: http://athenaeum.unipv.it

La Rivista «Athenaeum» è distribuita in tutto il mondo in formato elettronico da **ProQuest.**